

Contribution à l'amélioration des outils de suivi-évaluation de la gestion forestière au Cameroun

Dassie W. E.¹, Nkouna A. C.², Djougoue P. F.³

(1) Responsable du Programme Environnement et Développement Durable au SAILD (Service d'Appui aux initiatives Locales de Développement) / Enseignant à l'Institut Supérieur des Sciences Environnementales (ISSE) de Nkolbisson / e-mail : ericdassie@yahoo.fr

(2) Directeur de la Coopération à L'ANAFOR (Agence d'Appui au Développement Forestier)

(3) Enseignant -Chercheur, Coordonnateur Filière Environnement à l'Université de Yaoundé I

Résumé

Les missions de suivi-évaluation de la gestion forestière mettent à contribution de nombreux outils parmi lesquels les manuels et guides de procédure. Le succès des missions d'évaluation est donc étroitement lié à la qualité même de ces outils, dont certains semblent pour le moins controversés. C'est dans un contexte de polémiques, autour de l'objectivité du processus de suivi-évaluation de la gestion des forêts camerounaises, qu'a été conduite cette étude. Elle s'intéresse aux écarts de conception dans les principaux outils de suivi-évaluation de la gestion des forêts du Cameroun. Pour cela, des manuels et guides usuels de portée nationale, sous-régionale, et Internationale ont été confrontés à l'aide du Test de Student d'une part, et des analyses de proportions d'autre part. Les comparaisons concernaient les aspects organisationnels des démarches, et la répartition générale des différents paramètres au suivi-évaluation des composantes environnementales. Il en ressort que:

Sur le plan du test de Student, indépendamment des critères de comparaisons retenus, le manuel proposé par le MINFOF (Ministère des Forêts et de la Faune) n'a pas été significativement différent des autres manuels

(MINEPDED (Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable), OIBT (Organisation Internationale des Bois Tropicaux) /OAB et FSC (Forestry Stewardship Council)). Toutefois, sur le plan quantitatif, les analyses ont révélé des disparités plus ou moins importantes de proportion d'affectation. Ainsi, la confrontation des paramètres d'organisation générale des démarches (Structuration, méthodologie, suivi-évaluation de la légalité) a révélé des écarts moyens de 17,44 à 35,07% entre la démarche du MINFOF et respectivement celle de l'OIBT/OAB, de la FSC et du MINEPDED. Les plus fortes disparités organisationnelles concernaient principalement les éléments méthodologiques et le suivi-évaluation de la légalité. Les proportions de paramètres affectés au suivi-évaluation de la gestion des composantes environnementales (abiotiques, biotiques et sociales) ont également présenté des disparités de l'ordre de 1,59% à plus de 46%.

Au terme de ces différentes analyses, un système intégré et pondéré de suivi-évaluation a été suggéré, comme contribution à l'amoindrissement des écarts observés entre les divers outils de gestion forestière au Cameroun.

Mots clés: Outils de suivi-évaluation, gestion forestière, Unité forestière d'aménagement, exploitation durable

Abstract

The monitoring and evaluation missions of forest management usually need the contribution of many tools including manuals and procedural guides. The success of assessment missions would be closely linked to the quality of these tools, in which some seem at least controversial. It is in a context of controversy around the objectivity of the monitoring and evaluation process of forest management in Cameroon, that this study has been conducted. It

was principally interested in conception differences between the main monitoring and evaluation tools of Cameroonian forests management. For this, the national, sub regional and International usual manuals and guides were confronted, help by the Student Test, and analysis of proportions. Comparisons concerned organizational aspects, and the distribution of different parameters used for monitoring and evaluation. It emerged that:

In term of Student Test, independently of selected criteria comparisons, the manual proposed by the MINFOF was not significantly different from others manuals and guides (MINEPDED, ITTO (International Timber Tree Organization)/ATO and FSC). However, quantitatively, the analyzes revealed disparities more or less important. Thus, the comparison of monitoring and evaluation parameters of procedure organization (structuring, methodology, monitoring and evaluation of the legality) revealed average differences of 17.44 to 35.07% between MINFOF approach and respectively that of the ITTO / ATO, FSC and MINEPDED. The greatest organizational disparities

were mainly observed in methodological parameters and the proportion of parameters allocated to monitor and evaluate legality. The proportions of parameters allocated to monitoring and evaluation of environmental (Abiotic, biotic and social) components management, also showed disparities from 1.59% to more than 24.51%.

Following these analyzes, an integrated and weighted monitoring and evaluation system was suggested, as contribution to lessen differences observed between the various tools of forest management in Cameroon.

Keywords: monitoring and evaluation tools, forest management, forest management unit, sustainable exploitation.

1. Introduction

1.1. Contexte et justification de l'étude.

Le Cameroun serait le 6ième exportateur de bois tropicaux dans le monde et le premier en Afrique (Koulagna et Zang, 2010). Mais, une étude portant sur des plans d'aménagement forestiers approuvés, révèle que 60% de ceux-ci ne sont pas conformes, considération faite du seul critère « légalité » (Vandenhoute et Doucet, 2006).

Si pour la plupart des observateurs forestiers, les causes de cette diminution exponentielle des forêts du Cameroun semblent physique (Exploitation), le véritable danger pourrait être institutionnel ou managérial. En effet, le Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE) révèle en 2005 au terme d'un bilan diagnostic, des insuffisances institutionnelles et organisationnelles notoires, avec pour conséquence majeure la dégradation continue et accélérée des ressources forestières du pays. Pour le Groupement de la Filière Bois du Cameroun (GFBC, 2005) la faible concertation entre le MINFOF et le MINEPDED, constituerait l'une des causes majeures de ces insuffisances. La recherche des voies et moyens pour inverser la tendance actuelle dans la gestion forestière au Cameroun, semble nécessiter des études minutieuses au niveau des différents maillons du secteur forestier, ainsi qu'une analyse critique des outils, démarches et systèmes mis en jeu pour garantir la durabilité de cette gestion.

La présente étude, pour sa part, se penchera sur des questions relatives à la qualité des outils mis à contribution pour le suivi évaluation de la gestion

forestière au Cameroun.

1.2. Problématique de l'étude.

Parmi les nombreuses mesures adoptées par le gouvernement Camerounais pour améliorer la gestion de ses forêts, figure la production d'un outil-référentiel de suivi-évaluation de la mise en œuvre des principes, critères, indicateurs (PCI) de gestion durable des forêts de production du Cameroun. Manuel élaboré en 2004 par le MINFOF via l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) pour l'évaluation de la mise en œuvre des PCI de l'Organisation Africaine du Bois (OAB) et de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) au niveau du Cameroun. Malgré cet effort appréciable des pouvoirs publics, ce dernier fait l'objet de nombreuses réticences de la part des acteurs du secteur forestier, qui semblent plus sensibles aux autres labels de certification comme celui de la FSC.

En effet, l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) en 2009, révèle que 100% des entreprises d'exploitation forestière légale du Cameroun, se font aussi labéliser FSC. Karsenty et al. (2004), soulignent la grande importance accordée à l'unité forestière, dans la définition des PCI de l'OAB /OIBT. Comme solutions probantes pour l'amélioration du suivi-évaluation de la gestion forestière, Lescuyer (2002), puis Karsenty et al. (2004), suggèrent une mise en oeuvre des PCI orientée vers une approche plus globalisante comme celle de la FSC.

Tableau 1 : Grille de collecte des données primaires sur l'organisation de la démarche (Cas du MINFOF).

			Administration		Concessions		Communautés		Σ (I)	Σ (SI)
			I	SI	I	SI	I	SI		
MINFOF		C1								
		à								
		C5								
	P2	C1								
		à								
		C6		SI		SI				
		C1								
		à								
		C5								
	P4	C1								
		à								
		C5								
Totaux										

P= Principe ; C= Critère ; I= Nombre d'Indicateurs ;

SI= Nombre de Sous-indicateur

Madingou et Bigombe (2004), proposent quant à eux, l'adoption d'un système d'évaluation environnementale complet. Karsenty et al. (2004), recommandent une combinaison des différents systèmes d'évaluation standards (Etude d'impact Environnemental et systèmes de PCI), alors que Vandehaute et Doucet (2006), proposent de revoir le choix des évaluateurs.

Fort de tout ce qui précède, un certain nombre de question émerge à savoir : « Le problème ne se trouverait-il pas dans la démarche de suivi-évaluation du MINFOF? », « N'y aurait-il pas des écarts ou des faiblesses de conception des manuels nationaux par rapport à ceux qui sont proposées sur le plan sous régional et international? », « Quels seraient les aspects concernés et les proportions d'écarts? », « Comment éventuellement pourraient-

ils être amoindris? ». Pour tenter d'y apporter des éléments de réponse, la présente étude a été conduite sous la double hypothèse suivante : La démarche de suivi-évaluation de gestion forestière proposée par le MINFOF pour le Cameroun, diffère de celles usitées au niveau sous régional et international d'une part; et de la démarche d'évaluation environnementale proposé par le MINEPDED d'autre part.

1.3. Objectifs de l'étude.

1.3.1. Objectif général.

L'objectif général est de contribuer à l'amélioration du système de suivi-évaluation de la gestion des écosystèmes forestiers du Cameroun.

Tableau 2: Matrice de dépouillement des données sur l'affectation des paramètres de suivi-évaluation

		Légalité		Bois		Social		Sol		Flore		eau		faune	
		I	SI	I	SI	I	SI	I	SI	I	SI	I	SI		
P1	C1														
	Cx														
....	C1														
	Cx														
Px	C1														
	Cx														
Total Critères															

*P1 à Px = Principes CI à Cx = Critères I = ∑ Indicateurs
SI = ∑ Sous-Indicateurs*

1.3.2. Objectifs spécifiques.

Il s'agit spécifiquement:

- De desceller les points de convergence et de divergence entre la démarche du MINFOF, et les autres démarches (OIBT/OAB ; FSC et MINEPDED),
- De proposer éventuellement, des solutions pour réduire les points de divergence relevés.

2. Matériel et Méthodes

2.1. Méthode d'analyse des outils de suivi-évaluation.

L'analyse des outils (manuels et guides), dépositaires des démarches a été effectuée par études comparées. Ceci, sur la base de variables et de critères préalablement définis, il s'est agit de faire des confrontations appariées:

- Manuels de niveau national contre manuels de niveau international (MINFOF Vs OIBT/OAB et MINFOF Vs FSC).
- Entre manuels de niveau national (MINFOF Vs MINEPDED).

2.2. Méthode de dépouillement.

Le dépouillement a consisté en l'élaboration des différentes grilles et matrices de collecte des données (Tableaux 1 et 2), ensuite la compilation sélective des données (Somme des paramètres; proportion de paramètres (%); différence de proportions (%); différence moyenne de proportions (%)) et différence moyenne absolue ou moyenne générale des différences de proportions (%).

2.3. Tests de significativité sur l'hypothèse.

Les variables ont été représentées par les 4 démarches de suivi-évaluation : MINFOF, OAB/OIBT, FSC et MINEPDED. Trois (03) critères ont été retenus pour les comparaisons notamment: L'organisation générale des méthodes; le suivi-évaluation de la légalité, et le suivi-évaluation des composantes de l'environnement (Tableau 3).

Le test apparié de Student (t-test) a permis de confronter les données issues des manuels, au seuil de signification $\alpha < 0,05$, à l'aide du logiciel d'analyse SPSS. Pour chaque paramètre relatif à une variable (ou Démarche), ont été enregistrées les données X et Y (X pour la démarche MINFOF et Y pour celle à confronter). Le test consistait à analyser la

significativité de la différence [DIFF(X ; Y)], celle-ci pouvait donc être nulle (X = Y), positive (X > Y) ou négative (X < Y).

3. Résultats

3.1. Analyses quantitatives et comparées des manuels.

3.1.1. Manuel du MINFOF et de l'OIBT/OAB.

Les confrontations des Démarches du MINFOF et de l'OAB/OIBT mettent en lumière des disparités organisationnelles en moyenne de : -2,98% pour la structuration ; 51,21% pour les éléments méthodologiques, et 56,9% pour le suivi-évaluation de la légalité, (Tableau 3). Cependant, la différence moyenne absolue dans l'organisation générale est estimée à 35,07%.

La moyenne d'écart est de 0,2% pour le suivi-évaluation des composantes abiotiques de l'environnement (Sol, eau, air); 1,5% pour les composantes biotiques (Faune, flore, bois), et -0,98% pour la composante sociale. Toutefois, la différence moyenne absolue est estimée à 0,2% (Tableau 4).

3.1.2. Manuel du MINFOF et guide de Certification FSC.

Les disparités organisationnelles sont en moyenne de -19,45% pour la structuration, 26,54% pour les éléments méthodologiques, et 53,65% pour la légalité (Tableau 5). Par ailleurs, la moyenne d'écart est de 1,09% pour le suivi-évaluation des éléments abiotiques; -2,95% pour les éléments biotiques; et -8,72% pour la composante sociale. La différence moyenne absolue est de -3,53% (Tableau 6).

3.1.3. Manuel du MINFOF et Guide d'évaluation environnementale du MINEPDED.

La confrontation des données d'organisation générale des manuels (Tableau 7) révèle des disparités en moyenne de 22,36% dans la structuration, -1,07% dans les éléments méthodologiques, et 31,03% dans le suivi-évaluation de la légalité.

Pour ce qui est du suivi-évaluation des composantes environnementales, la moyenne d'écart est de -33,45% pour les éléments abiotiques; -15,07% pour les éléments biotiques; et -25,01% pour la composante sociale (Tableau 8). La différence moyenne absolue est estimée à -24,51%.

Tableau 3: Données d'organisation générale et de suivi-évaluation de la légalité, (MINFOF Vs OAB/OIBT).

Eléments de Comparaison	Méthodes				DIFF % [(X-Y) / (X+Y)]*100
	MINFOF		OIBT/OAB		
Structuration	Nbre Total (X)		Nbre Total (Y)		
Principes	4		4		0
Critères	21		20		2
Indicateurs	84		90		-3
Sous-indicateurs	151		188		-11
					Moy = - 2,98
Eléments Méthodologiques					
pages du document	244		28		79
Evaluateurs reconnus	1		1		0
Phases dans l'évaluation	4		2		33
Documents requis	316		13		92
					Moy = 51,21
Légalité	Nbre (X)	%(X)	Nbre (Y)	%(Y)	DIFF% [%(X) - %(Y)]
Critères liés à la légalité	15	71,43	2	10,00	61,43
Indicateurs liés à la légalité	55	65,48	4	4,44	61,03
Sous-indicateurs liés à la légalité	78	51,66	6	3,19	48,46
					Moy = 56,9
Moy. =Moyenne				DIFF Moy. absolue %	35,07

3.2. Tests de Student (T-TEST).

Le test de Student n'est pas significatif au seuil choisi, pour l'organisation générale des démarches, de même que pour le suivi-évaluation des composantes environnementales.

4. Discussion

4.1. Organisation générale des manuels.

Les différents écarts méthodologiques descellés, semblent corroborer l'idée de Samson (2001) d'une insuffisante déclinaison des PCI sous-régionaux en PCI nationaux ; idée soutenue par Lammers et Blom (1997), cités par Poschen en 2001. Les analyses de proportions semblent conforter l'appel de Karsenty et al. (2004), pour une mise en œuvre des PCI nationaux orientée vers une approche plus globalisante comme celle de la FSC. Par ailleurs, les restrictions et le faible nombre d'évaluateurs proposé par le MINFOF (Tableau 5) pourraient en partie justifier le faible niveau d'utilisation des manuels élaborés. Une approche multidisciplinaire et moins restrictive notamment dans le nombre d'années d'expérience requis pour l'évaluateur, pourrait contribuer à plus d'objectivité dans la démarche du MINFOF.

Tableau 4: Données de suivi-évaluation des composantes environnementales (MINFOF Vs OAB/OIBT)

Composantes		Méthodes													
		MINFOF						OIBT/OAB							
		Abiotiques			Biotiques			Abiotiques			Biotiques		Sociales		
Eléments	Sol	Eau	Air	Faune	Flore	Bois	Sociales	Sol	Eau	Air	Faune	Flore		Bois	
Nbre	Grèzes Indicateurs	3	2	0	2	5	4	5	3	2	0	2	7	3	5
	Sous-indicateurs	4	4	0	4	12	8	15	4	3	0	3	10	4	17
Pourcent	Grèzes Indicateurs	14,3	9,5	0,0	9,5	23,8	19,0	23,8	15,0	10,0	0,0	10,0	35,0	15,0	25,0
	Sous-Indicateurs	4,8	4,8	0,0	4,8	14,3	9,5	17,9	4,4	3,3	0,0	3,3	11,1	4,4	18,9
Moy.%	Grèzes Indicateurs	11,90			17,46			23,8	12,50			20,00			25,0
	Sous-Indicateurs	4,76			9,52			17,9	3,89			6,30			18,9
Moyennes de C I et SI		6,99			12,82			18,97	6,79			11,31		19,95	
DIFF Moy. absdue (%)	Abiotiques	0,2													
	Biotiques	1,5													
	Social	-0,98													
DIFF Moy. absdue (%)		0,2													

Tableau 5: Données d'organisation générale et de suivi-évaluation de la légalité (MINFOF Vs FSC).

Eléments de Comparaison	Méthodes					
	MINFOF		FSC			
Structuration	Nbre Total (X)		Nbre Total (Y)		DIFF % $[(X-Y)/(X+Y)]*100$	
	Principes		10			
	Critères		55			
	Indicateurs		236			
	Sous-indicateurs		41			
Moy= -19,45						
Eléments Méthodologiques						
pages du document	244		32		77	
Evaluateurs reconnus	1		4		-60	
Phases dans l'évaluation	4		3		14	
Documents requis	316		45		75	
Moy= 26,54						
Légalité	Nbre (X)	%(X)	Nbre (Y)	%(Y)	DIFF% $[%(X) - %(Y)]$	
	Critères liés à la légalité	15	71,43	9		16,36
	Indicateurs liés à la légalité	55	65,48	15		6,36
	Sous-indicateurs liés à la légalité	78	51,66	2		4,88
Moy= 53,65						
Moy. =Moyenne			DIFF Absolue (%)		20,25	

S'agissant du suivi-évaluation de la légalité, le MINFOF présente les plus grandes proportions de paramètres portés vers la légalité. Mais pour plus de crédibilité, une estimation de leur opérationnalité semble nécessaire.

A la lumière de tout ce qui précède, une démarche d'évaluation séquentielle des aspects réglementaires et environnementaux serait fort recommandée. L'apport d'experts des questions de droit de l'environnement, et d'autres spécialistes du vivant et de l'inerte serait fort bénéfique.

4.2. Suivi-évaluation des composantes environnementales.

Les faibles disparités enregistrées à ce niveau entre le MINFOF et l'OIBT/OAB, semblent traduire une certaine conformité du manuel du MINFOF, aux PCI de l'OAB/OIBT. Toutefois, certaines similitude pourrait paraître assez déconcertante : soit 0% de critères, 0% d'indicateurs et 0% de sous-indicateurs de suivi de la composante «atmosphérique» pour les deux démarches précédentes, contre 3,6% de critère et 0,8% d'indicateurs pour la FSC, et 66,6% de critères, 31,6% d'indicateurs et 23% de sous-indicateurs le MINEPDED. Ceci est d'autant plus inquiétant que la communauté internationale, semble mobiliser ses efforts vers la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (D'après le fameux concept REDD sous ses différentes formes).

Fort de ce qui précède, les réflexions pour d'éventuelles améliorations du manuel du MINFOF pourraient se pencher sur des solutions plus spécifiques, comme celles visant l'atténuation des impacts des activités sur chaque composante forestière.

De plus, les analyses de proportion révèlent pour le MINFOF, l'OIBT/OAB et la FSC, un suivi-évaluation prioritaire de la flore (bois d'exploitation exclus), ensuite du bois, et enfin, de la faune. En considérant la flore dans sa globalité absolue (c'est-à-dire bois inclus), cette dernière a semblé bénéficier d'une très grande mobilisation de paramètre par rapport à la faune. Un équilibre dans le suivi-évaluation semble indispensable pour préserver de façon efficace et judicieuse la diversité faunique, au moins autant que la diversité floristique. Dans la mesure où l'écosystème forestier, comme tous

Tableau 6: Données de suivi-évaluation des composantes environnementales (MINFOF Vs FSC).

		MINFOF							FSC								
Composantes		Abiotiques			Biotiques				Sociales	Abiotiques			Biotiques				Sociales
	Eléments	Sol	Eau	Air	Faune	Flore	Bois	Sol		Eau	Air	Faune	Flore	Bois			
Nbre	Critères	3	2	0	2	5	4	5	6	6	2	7	16	5	17		
	Indicateurs	4	4	0	4	12	8	15	15	8	2	15	39	17	54		
	Sous-indicateurs	8	5	0	10	25	17	23	3	4	0	4	11	10	12		
Pourcent	Critères	14,3	9,5	0,0	9,5	23,8	19,0	23,8	10,9	10,9	3,6	12,7	29,1	9,1	30,9		
	Indicateurs	4,8	4,8	0,0	4,8	14,3	9,5	17,9	6,4	3,4	0,8	6,4	16,5	7,2	22,9		
	sous-Indicateurs	5,3	3,3	0,0	6,6	16,6	11,3	15,2	7,3	9,8	0,0	9,8	26,8	24,4	29,3		
Moy.%	Critères	11,90			17,46			23,8	8,48			16,97				30,9	
	Indicateurs	4,76			9,52			17,9	3,53			10,03				22,9	
	Sous-Indicateurs	4,30			11,48			15,2	5,69			20,33				29,3	
Moyennes de C, I et SI		6,99			12,82			18,97	5,90			15,77				27,69	
DIFF Moy.%	Abiotiques	1,09															
	Biotiques	-2,95															
	Social	-8,72															
	DIFF Moy. Absolue (%)	-3,53															

Tableau 7: Données d'organisation générale et de suivi-évaluation de la légalité (MINFOF Vs MINEPDED).

Eléments de Comparaison	Méthodes				DIFF % $\frac{[(X-Y)/(X+Y)]*100}{}$
	MINFOF		MINEPDED		
Structuration	Nbre Total (X)		Nbre Total (Y)		
Principes / Phases	4		6		-20
Critères / Etapes	21		10		35
Indicateurs / Aspects	84		59		17
Sous-indicateurs / sous-aspects	151		42		56
					Moy= 22,36
Eléments Méthodologiques					
Pages du Manuel	244		204		9
Evaluateurs reconnus	1		17		-89
Phases d'évaluation	4		6		-20
documents requis / ou Textes de référence	316		7		96
					Moy= -1,07
Légalité	Nbre (X)	%(X)	Nbre (Y)	%(Y)	DIFF% [%(X) - %(Y)]
critères / Etapes lié(e)s à la légalité	15	71,43	5	50,00	21,43
Indicateurs / Aspects liés à la légalité	55	65,48	17	28,81	36,66
Sous-ind. / sous-aspects liés à la légalité	78	51,66	7	16,67	34,99
					Moy= 31,03
Moy. = Moyenne					DIFF Absolue (%) 17,44

les autres écosystèmes, trouve sa stabilité dans le maintien des différentes relations de transfert d'énergie. A cet effet, le suivi-évaluation relativement plus équilibré dans la démarche du MINEPDED pourrait justifier le souhait de certains auteurs, de voir la méthode du MINFOF se rapprocher de ce système d'évaluation complet.

Pour ce qui reste du suivi-évaluation de la composante sociale, la supériorité de la démarche FSC et du MINEPDED sur celle du MINFOF semble évidente. Ceci expliquerait pourquoi certains plans d'aménagements continuent d'être approuvés, au grand désarroi des populations et des autres acteurs de la société civile, quelque peu mis en marge du processus.

Tableau 8: Données de suivi-évaluation des composantes environnementales (MINFOF Vs MINEPDED)

Méthodes															
		MINFOF						MINEPDED							
composantes		Abiotiques			Biotiques			Sociale	Abiotiques			Biotiques			Sociale
	Eléments	Sol	Eau	Air	Faune	Flore	Bois		Sol	Eau	Air	Faune	Flore	Bois	
Nbre	Critères/Etapes	3	2	0	2	5	4	5	7	7	6	7	7	0	8
	Indicateurs/Aspects	4	4	0	4	12	8	15	19	19	18	18	18	0	18
	Sous-ind.ou aspects	8	5	0	10	25	17	23	10	10	9	10	11	0	9
Pourcent	Critères	14,3	9,5	0,0	9,5	23,8	19,0	23,8	70,0	70,0	60,0	70,0	70,0	0,0	80,0
	Indicateurs	4,8	4,8	0,0	4,8	14,3	9,5	17,9	32,2	32,2	30,5	30,5	30,5	0,0	30,5
	sous-Indicateurs	5,3	3,3	0,0	6,6	16,6	11,3	15,2	23,8	23,8	21,4	23,8	26,2	0,0	21,4
Moy.%	Critères/Etapes	11,90			17,46			23,8	66,67			46,67			80,0
	Indicateurs/Asp.	4,76			9,52			17,9	31,64			20,34			30,5
	Sous-Indicateurs/Asp.	4,30			11,48			15,2	23,02			16,67			21,4
Moyennes de C, I et SI		6,99			12,82			18,97	40,44			27,89			43,98
DIFF Moy.%	Abiotiques	-33,45													
	Biotiques	-15,07													
	Social	-25,01													
	DIFF Moy. Absolue (%)	-24,51													

5. Conclusion

Compte tenue de certaines suspicions et réticences autour des outils de suivi-évaluation de la gestion des forêts du Cameroun, cette étude s'est donnée pour objectif, de faire des analyses appariées et comparées (Test statistique et analyse des proportions) des différents manuels de référence, usités au Cameroun.

En somme, tous les tests de significativité sur l'hypothèse de départ n'ont pas été vérifiés au seuil ($\alpha < 0,05$), et donc il n'est globalement pas apparu de différence significative entre le manuel élaboré par le MINFOF, et les autres manuels mis en confrontation.

Toutefois, les analyses quantitatives ont permis de relever d'importantes disparités entre les manuels. Il en est ressorti des moyennes d'écarts de 17,44% à 35,07%, entre le manuel du MINFOF

et respectivement celui de l'OIBT/OAB, la FSC et le MINEPDED. Cependant, le manuel du MINFOF a été reconnu comme celui le plus porté vers les aspects liés à la légalité. S'agissant du suivi-évaluation des composantes environnementales et sociales, les analyses ont révélé des faibles écarts entre le MINFOF et l'OIBT/OAB (1,59%) ; légèrement plus marqués dans la confrontation avec la FSC (4,66%) ; et élevés dans la confrontation avec le MINEPDED (24,51%). Par ailleurs, le manuel du MINFOF s'est avéré le moins porté vers le social.

De manière générale, les forces et les manquements descellés dans les diverses confrontations, ont semblé suggérer la nécessité d'une mise en commun desdites approches. Les propositions formulées se résument

en la mise en place d'un système d'évaluation intégrant l'appréciation conjointe des impacts sur les composantes forestières, et la vérification des Principes, Critères et indicateurs. Toutefois, la réussite dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un tel outil restera probablement conditionnée par une réelle volonté des deux principaux acteurs nationaux que sont le MINFOF et le MINEPDED, d'unir leurs compétences. A défaut de pouvoir atteindre cet objectif dans l'immédiat, une révision et une harmonisation des différents outils jusqu'ici proposés par ces deux institutions pourrait s'avérer judicieuse. Cependant, nous ne pouvons dire avec certitude, si elle sera suffisante pour inverser la tendance actuelle de dégradation forestière au Cameroun.

Remerciements

Dr TCHINDJANG Mesmin et **Dr MOULENDE Thérèse Epse FOUA**, respectivement Responsable de la filière EIE (Etude d'Impact Environnemental) et Coordonnateur du CRESA Forêt-Bois, pour leurs prompts et inlassables actions en vue du perfectionnement et l'actualisation permanente de ce cycle de formation.

M. BEKOLO BEKOLO, Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), pour l'appui logistique et tout son personnel nous ayant aidés de quelques manières que ce soit.

M. YAO YIMGA Thierry du Ministère de l'Environnement et la Protection de la Nature (MINEP), pour les précieux conseils.

Bibliographie

Bigombe P. L., 2004. *Le Retournement de l'état forestier. L'endroit et l'envers des processus de gestion forestière au Cameroun.* Yaoundé-Presses de l'Université Catholique d'Afrique Centrale. 345 p.

FSC, 2001. *Forest Stewardship Council principles and criteria.* RF03 FSC GF Cameroon Version 2.0. Bureau Veritas Certification. Eurocertifor. 32 p.

GFBC, 2005. *Compte rendu des Etats Généraux du MINFOF du 25 au 28 avril 2005.* Note D'information N°323. 86p

Karsenty A., Lescuyer G., Nasi R., 2004. *Les critères et indicateurs pour la forêt tropicale : Un rapide état des lieux : Bref historique des systèmes existants.* Rev. For. Fr. LVI - 5- 2004 459. 20p.

Koulagna K. D., Zang Z. U., 2010. *Etat des lieux et la Perception de l'application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (AFLEG) en Afrique : Cas du Cameroun.* Rapport d'étude. 28p.

Lescuyer G., 2002. « Vers un système mondial de principes-critères-indicateurs pour la gestion forestière ? » *CIRADFORÊT TA 10/D.* Montpellier-France. Article BFT No 272 (2). 2p.

Maningou E., Bigombe P.L., 2004. *L'utilisation des Principes, critères et indicateurs de gestion durable des forêts dans l'élaboration des plans d'aménagement des UFA du Cameroun : L'expérience de la société R. PALLISCO et ses partenaires en périphérie nord de la réserve de biosphère du Dja.* Publication CERAD-Cameroun. 11p.

MINEP, 2008. *Guide de réalisation et d'évaluation des études d'impact environnementaux au Cameroun pour le compte du Ministère de l'environnement et la protection de la nature.* Contrat N°00001/MINEP/CPM/UG/PSFE/07. Rainbow E.C. 204p.

MINFOF, 2004. *Manuel de suivi-évaluation de la mise en œuvre des principes, critères, indicateurs (PCI) de gestion durable des forêts de production du Cameroun.* PD23/99 Rev.2(F). OIBT/OAB/MINFOF. 244p.

OAB and OIBT, 2003. Principes, critères et Indicateurs de l'OAB OIBT de la gestion durable des forêts tropicales naturelles d'Afrique. Série Développement de politiques OIBT No 14. 28 p.

OFAC, 2009. Cameroun - concessions forestière industrielles de gestion durable. <http://observatoire-comifac.net/index.php>

Poschen P., 2001. *Critères et indicateurs sociaux pour une gestion durable des forêts.* Document de travail (3). GTZConakry. 45p.

Vandenhoute M., Doucet J-L., 2006. *Etude comparative de 20 plans d'aménagement approuvés au Cameroun.* Cameroun. GTZ/PGDRN. 57p.